

Un vrai miracle. Pour être tout à fait complet, notons que les médecins précisent que la prise par l'homme du Ventipulmin provoque de la tachycardie, de l'arythmie cardiaque, etc. Un bain de jouvence dont le cœur aura bien du mal à se remettre. Connus comme produit dopant chez les cyclistes

anabolisant pour cheval. ment de jeunes filles avaient pu se procurer une telle saloperie. Les enquêteurs n'ont pas été déçus. « On l'a vu en libre-service dans certaines pharmacies. Parfois carrément à côté des cosmétiques », raconte un enquêteur. Des dizaines de procès-verbaux ont été dressés, et la justice devrait prochainement se pro-

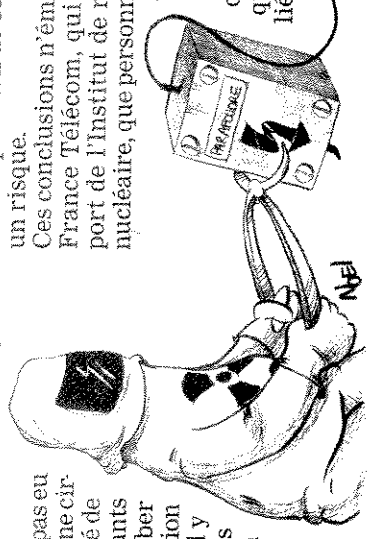
loupe le nombre de boîtes vendues par la firme *
LUCIE DELAPORTE
www.bakchich.info
Le Conseil d'État s'autoproclame pharmacien pour arranger les copains : <http://minu.me/28c9>

ENVIRONNEMENT

CES RAYONNANTS PARAFONDRES

Les parafondres protègent les appareils électroniques ou électroniques des surtensions. Ils ont été utilisés en France jusqu'en 1978, date de leur interdiction. Selon l'enquête diligentée en 2002 par France Télécom, leur nombre varie de 700 000 à un million. D'après des sources syndicales, ce produit être le double. Les parafondres ont été placés par France Télécom sur des répartiteurs, des poteaux, voire chez des abonnés. Une partie d'entre eux a été enlevée et stockée (quand ces bidules n'ont pas atterri dans des poubelles), une autre est toujours en place.

En dépit de l'interdit, il n'y a pas eu de retrait systématique. Pis, une circulaire interne aurait suggéré de ne pas stocker ces encombrants gadgets pour éviter de tomber sous le coup de la réglementation des déchets radioactifs. Car il y a, dans ces parafondres, des éléments rayonnants : radium 226, tritium, thorium 232. Sympa. Et il n'y a pas de seuil pour la dangerosité de l'exposition à ce type d'éléments.



Et là, une rafale d'organismes aux sigles lourds se met au boulot. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de France Télécom demande une expertise au Giscop (Groupe-ment d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle); et le CHSCT de la région Auvergne fait jouer, en février 2009, son droit à l'expertise. Dans le même temps, la CGT sollicite la CRII-RAD, un organisme indépendant de mesure de la radioactivité. Lequel vient de confirmer que la manipulation de ces parafondres présente bien un risque.

Ces conclusions n'émeuvent guère la direction de France Télécom, qui n'oppose qu'un contre-rapport de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, que personne n'a pu se procurer... Quant aux dix cas de cancer relevés à Riom-ès-Montagnes, chez les salariés de France Télécom, la même direction nie que ces malins maux soient liés au travail. Sans doute un excès d'UV, dans le Cantal on bronze *
PATRICK HERMAN

VICTIMES-BANQUE-HSBC
LES FILIÈRES LES PRÉCIS DU BANQUIER Le droit bancaire
La Tribune
YVAN RAPHAËL
Trahi par la banquette

« Je crois que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées prêtes au combat. »

Ainsi parlait Thomas Jefferson C'était en 1802.

Dans cette période, c'est le patron de TPE/PME qui trouve déploratif, devant la banque, de traîner à passer cette période difficile. Aussi, il est important que le dirigeant s'efforce de déjouer toutes les responsabilités de son entreprise alors que les cadres dirigeants ont une armada d'hommes spécialisés qui sont à même de lui apporter soutien et réponse.

Le patron de TPE/PME souvent issu d'un poste peu élevé dans la hiérarchie n'a ni les connaissances, ni le temps de se consacrer à la lecture de livre rébarbatif sur

le droit bancaire. Il lui faut donc des cas simples pour les comparer à ceux contre lesquels il doit lutter, et savoir obtenir un signe décapotant et non une possibilité d'acompte des effets de commerce, différence entre un compte courant et un compte ordinaire exigent que tout soit fait par écrit car contrairement à ce que tout un chacun pense, en cas de problème c'est l'écrit qui sera pris en compte, le facile étant laissé à l'appréciation du magistrat et la complexité des problèmes, la commence les problèmes.

Yvan Raphaël, gérant de la société FREGA Grandes Cuites, souhaite faire bénéficier le maximum d'entrepreneurs de son expérience multilingue et cet effort met en ligne des renseignements facilement lisibles, avec des exemples concrets de ce dont sont capables les services juridiques des banques. Ceux-ci sont payés au résultat alors tout est bon, même contre la réputation de la banque qui les emploie.

WWW.VICTIMES-HSBC.ORG
e-mail : yvan.raphael@orange.fr